



4

RTBF

LE DEHORS ET LE DEDANS

DOCUMENT ★★★ Avec une impatience fébrile, Jean-Marc Mahy (photo) attend sa libération définitive. Envoyé en prison à l'âge de 17 ans, le jeune homme a été condamné à perpétuité pour avoir causé la mort de deux personnes. Après vingt ans derrière les barreaux, il obtient sa libération conditionnelle. Dix années à n'être ni vraiment dedans, ni vraiment dehors, que le quadragénaire a décidé de mettre à profit en témoignant de son parcours. On le suit dans ses interventions comme dans les répétitions de sa pièce *Un homme debout*, écrite avec le

metteur en scène Jean Michel Van Den Eeyden, directeur du Théâtre de l'Ancre à Charleroi. Un quotidien singulier, qui raconte la violence de l'univers carcéral et celle d'une société qui peine à remettre les compteurs à zéro. Forte et touchante, la parole de l'ex-détenu porte une indispensable réflexion sur le rôle de la prison, les réponses à donner à la délinquance et le hiatus entre le pardon de la justice et celui des hommes. - A.-C.P.

VERS UNE INCONDITIONNELLE LIBERTÉ
MERCREDI 16 LA UNE 22H15

+ DE DOCUMENT

MEIN KAMPF, MANIFESTE DE LA HAINE ★★★



Reporters

Un dangereux livre à soustraire au regard ou un tabou à briser pour mieux en démonter la prose confuse? Le 1^{er} janvier prochain, le pamphlet d'Adolf Hitler tombera dans le domaine public et sa réédition sera donc autorisée. Publiera, publiera pas? Alors que le dilemme divise l'Europe, le documentaire de Manfred Oldenburg revient sur l'écriture et la diffusion d'un livre tristement célèbre dont on sait peu, finalement, du contenu. Un utile éclairage pour dépassionner le débat. - A.-C.P.

MARDI 15 ARTE 22H25

5

LE MYSTÈRE DES LEE

DOCUMENT ★★★ Juillet 1973. Le monde apprend, incrédule, que Bruce Lee, 32 ans, est décédé. Il aurait succombé à un œdème cérébral causé par une allergie. Le plus célèbre maître en arts martiaux du 7^e art s'est éteint au sommet de sa gloire. Plus de 40 ans après sa mort, le comédien reste une icône. Créateur de son propre art martial, acteur aux nombreux succès, inspiration pour de nombreux comédiens, Bruce Lee est aussi célèbre pour le mystère qui entoure sa mort. Beaucoup remettent en question la version officielle, préférant des théories plus rocambolesques (un assassinat fomenté par la mafia chinoise). Des adeptes de la conspiration encouragés par le décès de Brandon Lee, vingt ans après son père. L'acteur a succombé à un coup de feu accidentel sur un tournage. - L.V.



isopix

TROP JEUNE POUR MOURIR: BRUCE LEE SAMEDI 12 ARTE 22H40



L'Avenir



Date : 16/12/2015
Page : 19
Periodicity : Daily
Journalist : Uytterhaeghe, Marc

Circulation : 97079
Audience : 404500
Size : 327 cm²



No. of publications: 6 - L'Avenir Entre Sambre et Meuse, L'Avenir Le Courrier, L'Avenir Le Courrier de l'Escaut, L'Avenir Le Jour Verviers, L'Avenir Luxembourg

LA TÉLÉ
DE MERCREDI

DOCUMENTAIRE

Une inconditionnelle liberté

Dans «Une inconditionnelle liberté», Jean-Marc Mahy raconte son parcours : celui d'un ex-taulard devenu éducateur.

● Interview : Marc UYTTERHAEGHE

Adolescent délinquant, Jean-Marc Mahy a été condamné à perpétuité pour le meurtre de deux personnes. Il a passé 19 ans derrière les barreaux, dont trois ans en isolement total. Au bout de près de 20 ans de détention, il a obtenu sa libération conditionnelle un jour de septembre 2003.

Devenu éducateur, il témoigne de son passé dans les écoles, les IPPJ... au travers de la pièce *Un homme debout*, qu'il a coécrite avec Jean-Michel van Den Eyden, directeur du Théâtre de l'Ancre à Charleroi. Dans *Vers une inconditionnelle liberté*, les réalisateurs français Serge Challon et Vartan Ohanian racontent le parcours de Jean-Marc par petites touches, à la façon d'un peintre impressionniste.

Jean-Marc Mahy, ce n'est pas la première fois que vous témoignez de votre parcours à la télé. C'est chaque fois rouvrir des blessures, non ?
C'est une question que l'on me pose souvent. Après douze ans, je suis toujours là à ressasser... Mais j'évolue dans mon travail. Et puis

je suis passionné par ce que je fais. Six mois avant ma libération, j'avais deux chemins possibles : celui de la facilité aurait été de rattraper les années perdues. Je pense que cela m'aurait reconduit en prison. L'autre chemin, il m'a été inspiré par un gamin de 17 ans qui était dans ma bande. Il voyait la prison comme des vacances... Cette image est présente chez beaucoup de jeunes que je rencontre. Mais je pense que ma pièce *Un homme debout* permet d'avoir un témoignage qui va rester gravé et de changer cette vision.

Vous travaillez en partenariat avec l'université de Liège...
Oui, depuis un an. Avec le département de sciences humaines de Christophe Dubois, on a réfléchi à cinq questions autour de la prison. Et les réponses des jeunes avant et après avoir vu la pièce sont vraiment surprenantes. À la question «Quelle alternative proposez-vous à la prison ?», 200 sur 600 prônaient la peine de mort. Après avoir vu la pièce, il n'y en avait plus que cinq...

Dans le documentaire, on vous voit

aller chercher votre papier qui déclare que vous êtes définitivement libre...
Oui, c'était un moment important pour moi. J'ai tenu à avoir ce papier. Il faut savoir qu'en liberté conditionnelle, on vous impose des règles strictes – et j'en suis le premier partisan – mais rien n'est prévu le dernier jour. Personne ne vous appelle pour vous dire : *Voilà, c'est fini*. J'ai donc demandé à avoir ce bout de papier. C'est un jour symbolique pour moi : le 16 septembre 2013.

On vous voit aussi à Londres, où l'on a joué «Un homme debout»...
C'était extraordinaire... Le Théâtre de l'Ancre a investi 10 000 euros pour que l'on aille jouer à Londres. On n'a été aidé par personne, mais cela a été une belle aventure. On voulait aussi aller jouer à Édimbourg. On est en train de préparer ce projet. On a réalisé un dossier de sponsoring. Mais je trouve dommage que l'on ne soit pas plus soutenu financièrement.

Sur scène, ce n'est plus vous mais Stéphane Pirard qui interprète votre rôle, désormais.



Depuis deux ans, Jean-Marc Mahy est un homme totalement libre. Et il ne cesse de témoigner.

Oui, car moi je ne pouvais plus. Je ne sortais plus de prison, en fait... débats qui ont lieu après la pièce. s'en sortir. C'est important d'avoir des chutes dans la vie, car c'est ça qui nous fait grandir. La deuxième chose que j'ai envie de leur dire, c'est que depuis mars 1990, je n'ai jamais marché tout seul. À la sortie de prison, il faut penser à sa conditionnelle et aux gens qui vous attendent dehors. Et puis j'espère que les gens auront une autre perception. ■

La Une, 22:15



La Libre Belgique

Date : 16/12/2015
Page : 46-47
Periodicity : Daily
Journalist : Moreau, Aurélie

Circulation : 43402
Audience : 160800
Size : 413 cm²

Portrait d'une justice dépassée

Docu La RTBF consacre un portrait à Jean-Marc Mahy, détenu 18 ans en prison. **La une, 22h15.**

Jean-Marc Mahy n'a que dix-sept ans lorsqu'il inflige la mort sans intention de la donner à un octogénaire: "Un cambriolage qui tourne mal." Une fois encore, il n'a pas 20 ans, lorsqu'il s'évade de la prison d'Arlon et ôte "accidentellement" la vie d'un gendarme. Il exécutera sa peine: dix-huit ans, dix mois, dix-sept jours de prison (dont trois ans d'isolement au terrible Bloc E de la prison de Schrassig au Luxembourg) pour finalement vivre dix ans de liberté sous conditions.

"Je paierai toute ma vie ma dette à la société mais aujourd'hui, j'ai payé celle de la justice, estime Jean-Marc Mahy. Désormais "éduc'acteur" de formation, il exorcise son traumatisme carcéral, "la violence du temps perdu", sur scène. Depuis six ans, sa pièce de "théâtre pédagogique" ("Un homme debout") s'est jouée à plus de 270 reprises, au cœur de Paris, Londres et Bruxelles. Entre autres.

Ce soir, la RTBF lui consacre un portrait particulièrement enrichissant:

Vers une inconditionnelle liberté ★★.

La culture comme oxygène

Séduit par la démarche "pleine de sens" des réalisateurs français Serge Challon et Vartan Ohanian, Jean-Marc Mahy accueille la lucarne indiscreète des caméras pendant les six derniers mois de sa liberté conditionnelle. "J'ai voulu montrer une autre facette de ma vie. On me voit beaucoup chez moi, dans ma solitude. On me voit aussi dans mon travail auprès des jeunes, au niveau de la préven-

tion et de la sensibilisation. J'ai voulu aussi montrer que quand on croit à un projet, on ne doit pas non plus faire 50 réunions. Il faut foncer."

Ancien insider, Jean Marc Mahy a embrassé l'art et la culture dans leur dimension concrète. "En prison, c'est ça qui m'a sauvé: la radio, Jacques Pradel, les cours de sciences, la littérature, l'écriture, la peinture... Je suis désolé que l'on mette la culture systématiquement de côté. Si l'on accordait davantage d'argent à la prévention et la sensibilisation, ainsi qu'à la culture, on aurait davantage de choses positives à dire dans une société. Ici, la seule chose dont on nous parle, c'est de la peur: On nous endoctrine, pour nous façonner et nous conditionner alors qu'il y a plein de choses extraordinaires qui se passent."

Sans cesse réinterroger la société

Le regard que porte Jean-Marc Mahy sur la notion de liberté et de justice est particulièrement juste. Il entre en résonance avec l'actualité et touche à l'essentiel: la gestion des administrations pénitentiaires, la liberté conditionnelle, les libérations à fond de peine, la justice réparatrice, l'alphabétisation des détenus et, enfin, la valorisation de l'Autre par la société et non par une marge réconfortante ou ses franges les plus radicalisées.

En toile de fond, se dessinent des enjeux aussi essentiels que l'enseignement (à travers l'école et la famille), la réponse de la société à la violence, qui n'est autre que "le bruit assourdissant d'une profonde souffrance". Dommage, en revanche, que l'avis particulièrement

pertinent de Jean-Marc Mahy sur l'ensemble de ces questions ne trouve pas davantage d'écho dans le reportage que lui consacre ce soir la RTBF.

Au.M.



AL FORT LUMINOT

Aujourd'hui, comédien et éducateur, Jean-Marc Mahy raconte son parcours carcéral face aux jeunes et sur les planches

17

ANS

Jean-Marc Mahy est entré en prison à l'âge de 17 ans. Il est officiellement libre depuis 2013. Il avait alors 46 ans.



La Nouvelle Gazette (éd.Centre)

La Gazette

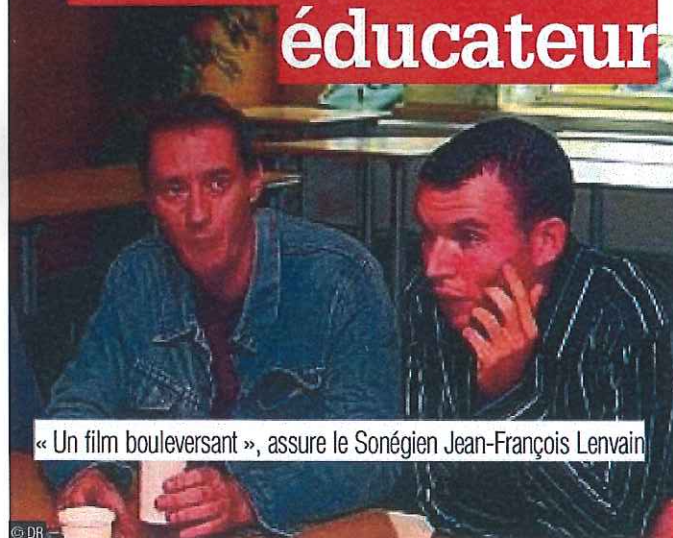
Date : 16/12/2015
Page : 1+4
Periodicity : Daily
Journalist : Pauwels, Martine

Circulation : 10100
Audience : 0
Size : 711 cm²



SUR LA UNE CE SOIR À 22H10 P. 4

Rencontre avec le tueur devenu éducateur



« Un film bouleversant », assure le Sonégien Jean-François Lenvain

© DR

SOIGNIES

Jean-Marc Mahy : le double tueur est devenu... éducateur

« Vers une inconditionnelle liberté », ce soir sur
la Une : un film qui va forcément vous marquer

Ce mercredi 16 décembre à 22h10, La Une diffuse un documentaire qui raconte l'incroyable parcours de Jean-Marc Mahy. Emprisonné à l'âge de 17 ans et demi pour avoir donné la mort deux fois, « sans intention de la donner » précise sa condamnation. L'homme sortira de la prison de Namur 19 ans plus tard, sous liberté conditionnelle pendant dix ans. Le Sonégien Jean-François Lenvain – que l'on voit dans le film – le rencontre en 2004. À cette époque, il enseigne dans une école dite « difficile » à Anderlecht. Une incroyable collaboration va naître de cette rencontre.

ENTRETIEN

Jean-François Lenvain

Ex-professeur à Anderlecht

➔ **Jean-François Lenvain : qui est Jean-Marc Mahy ?**

« Adolescent, Jean-Marc Mahy a sombré dans la délinquance. Violente. À 17 ans et demi, il est condamné à... 47 ans de prison pour avoir entraîné la mort de deux personnes. Il en sort 19 ans plus tard, en 2003, mais sous libération conditionnelle pendant dix ans. Il a un projet

fou : entrer en communication avec des jeunes en difficulté, afin que jamais ils ne tombent aussi bas que lui. Depuis le 16 septembre 2013, il est officiellement libre. Une date qu'il attendait sans y croire depuis 29 ans. C'est ce jour que le réalisateur du film diffusé ce mercredi sur La Une, prend comme point de départ ».

➔ **De quand date votre rencontre avec Jean-Marc Mahy ?**

« Nous nous sommes vus pour la 1^{re} fois en 2004, près de la Grand-Place de Bruxelles. Notre rencontre a duré 7 heures ! À l'époque, j'étais professeur à La Providence à Anderlecht. À l'école dite de « la dernière chance ». Dans ma classe, je ne côtoyais quasi que des ados en grande difficulté. Après cette 1^{re} conversation avec Mahy, j'ai voulu qu'il leur parle comme il l'avait fait avec moi. Dans le but de les éclairer : à cause d'un seul coup porté sur la tête d'une victime pour l'assommer, Mahy a dégringolé plus bas que terre. Cela a été le début d'une foule de rencontres avec des milliers d'élèves, toutes classes sociales et tous réseaux confondus ».

➔ **Quelle a été leur réaction ?**

« À Anderlecht, les élèves ont commencé par insulter Jean-Marc. Ils étaient outrés qu'un homme condamné pour des faits aussi graves, ait l'audace de leur parler. Moi, j'étais très content. Cette réaction première indiquait que quelque chose était en train de se passer. Il leur a raconté la prison. L'enfer de la cellule d'isolement où il a passé trois ans, dans une prison du Grand-Duché du

**Leur 1^{re} rencontre
en 2004 a duré
7 heures.**

**Jean-François
Lenvain était sous
le choc**

Luxembourg. Les humiliations, le suicide, ces minuscules détails qui font qu'on s'accroche quand même. Le milieu carcéral qui vous pourrit l'âme. Dont on ressort souvent encore plus mauvais ou en plus mauvais état qu'avant. Il leur a raconté la réalité crue. Sans tabou. Que



J- M Mahy (à g) et J-F Lenvain (à d), tous les deux dans le film diffusé ce soir. © David Claes

la prison est l'école du vice et du crime. Que le chemin vers une réinsertion dans la société est quasiment impossible. Il leur a dit : « Vous pensez que votre quotidien est merdique ? La prison est 1000 fois pire. Vous n'imaginez même pas... ».

➔ **Après le récit de Mahy, l'auditoire est sous le choc...**

« Toujours. Impossible de rester indifférent. C'est un coup de poing dans l'estomac. Jean-Marc Mahy est quelqu'un de très charismatique. Ce n'est pas un hasard s'il brûle les planches depuis des années avec le spectacle « Un homme debout », co-écrit avec Jean-Michel Van Den Eyden, le directeur du Théâtre de l'Ancre à Charleroi. Une pièce qui, je le rappelle, a reçu le premier prix au Festival d'Avignon. Côté Jean-Marc Mahy n'a pas été de tout repos. Pendant six ans, nous avons organisé des rencontres avec les jeunes. Nous en avons touché des milliers. Quand je

prends le métro, je suis tout le temps accosté par des ados qui ont assisté à l'une ou l'autre rencontre et dont je ne me souviens évidemment plus du visage. Tous me parlent immédiatement de Jean-Marc Mahy. Mais après cette période, il m'a fallu deux ans pour que je puisse m'en remettre. Je me souviens que mes propres parents se faisaient insulter alors qu'ils effectuaient leurs courses à Soignies. Parce que moi, leur fils, je donnais la parole à un tueur, ex-taulard. Je peux comprendre, il est normal que ce

Au début, quand les étudiants d'Anderlecht ont vu Mahy, ils l'ont insulté

type de témoignages entraîne des réactions fortes, voire violentes. Après, la réflexion peut commencer ».

➔ **Pourquoi faut-il regarder le documentaire de ce soir ?**

« Parce que ce film, il faut le voir et le revoir pour se forger une opinion. Et parce que Jean-Marc Mahy vient dans quelques mois à Soignies, pour interpréter son spectacle « Un homme debout » et qu'il faut réserver. À chaque fois, ses représentations sont sold out. J'insiste car je suis convaincu de l'efficacité de ce type de témoignage. Il peut convaincre certains de ne pas choisir un chemin susceptible de les conduire un jour en enfer ».

MARTINE PAUWELS

à noter « Vers une inconditionnelle liberté », mercredi soir à 22h10, sur La Une. Un film de Serge Challon et de Vartan Ohanian